

Le métier de DGS

Séminaire du Collège de droit du 07 novembre 2002

David RAVELLA, DGS, et Frédéric BROCARD, DGS et président du SNDCGT

L'intervention de Messieurs RAVELLA et BROCARD avait pour objet l'appréhension par les étudiants du métier de DGS, fonction peu connue sur les bancs de la faculté de droit. Présenté comme un « *chef d'orchestre* », le DGS se situe au sommet de la hiérarchie administrative et est placé sous l'autorité de l'Exécutif local, avec qui il entretient une proximité singulière.

Traditionnellement, le DGS dirige et coordonne l'action de l'administration, il est donc un vecteur du programme politique de la collectivité. Toutefois, les fonctions de DGS connaissent un renouvellement, avec un positionnement stratégique renforcé (eu égard à la vision politique affectée à la fonction) et avec le rôle de garant de la continuité du service public (notamment en période de crise) et de l'association des administrés à la prise de décision.

Ainsi, ce séminaire a permis aux étudiants d'appréhender cette fonction encore peu connue sur les bancs de la faculté de droits.

Marie ROBERT, étudiante en 3^{ème} année de droit privé